

**La ville du Blanc-Mesnil recrute  
Pour l'infirmierie des centres de santé  
Un « infirmier » (H/F)**

## **MISSIONS**

**L'infirmier(ère) assurera les soins relevant du décret de compétence n° 2004-802 du 29 juillet 2004 qui réunit à la fois le décret du 16 février 1993 relatif aux règles professionnelles et l'ancien décret du 11 février 2002 relatif aux actes professionnels, ceci en lien avec l'ensemble de l'équipe soignante (personnel médical et paramédical).**

## **ACTIVITES**

### **Missions générales du poste :**

- Réaliser des soins infirmiers sur prescription dans les deux centres municipaux de santé de la ville
- Réaliser des prélèvements dans le cadre d'un partenariat avec un laboratoire
- Assurer la traçabilité des actes effectués aux patients
- Informer les patients et veiller à leur sécurité
- Gérer son poste de travail : approvisionnement en matériel nécessaire, contrôle des dates de péremption, hygiène générale
- Etre un acteur du programme de promotion de la santé
- Assurer la continuité des soins selon un roulement
- Participer à la formation et à l'encadrement des étudiants en soins infirmiers
- Assister les médecins de façon programmée pour certaines spécialités (Cardiologie, O.R.L...) ou pour des actes ponctuels
- Participer à la bonne organisation des consultations médicales (gestion des petites urgences...)
- Assurer l'élimination des déchets de soins selon les normes en vigueur
- Respecter les règles d'hygiène

### **Missions de gestion des cabinets de consultations :**

- Préparer les salles de consultations
- Veiller à l'approvisionnement des salles en matériels et fournitures nécessaires à chaque spécialité
- Veiller à la désinfection et à la stérilisation du matériel selon les procédures d'usage

## **COMPETENCES**

- Connaissance sur la réglementation qui entoure la mission de l'infirmière
- Connaissance des règles d'hygiène et de stérilisation
- Respect du secret médical
- Maîtrise des techniques de soins
- Savoir effectuer les transmissions
- Dynamisme
- Esprit d'initiative
- Sens du service public
- Rigueur
- Sens du travail en équipe

## **CONDITIONS D'EXERCICE**

- Titulaire d'un diplôme d'Etat d'infirmier(ère)
- Permis B souhaité
- Ouverture du service le samedi
- Déplacements dans le cadre des activités
- Lieux d'affectation multiples

## **CADRE STATUTAIRE**

Catégorie A ou B, cadre d'emplois des infirmiers territoriaux

## **RATTACHEMENT HIERARCHIQUE**

Directeur Santé